

Bulle, le 5 janvier 2026

Calendrier de paiements 2026

Cher collaborateur, chère collaboratrice,

Votre salaire sera automatiquement versé aux dates de paiement spécifiées ci-dessous à condition de recevoir vos rapports d'heures avant les dates limites de chaque mois.

Mois	Semaines	Date limite pour la réception des rapports d'heures à l'agence	Paiement du salaire
Janvier	1-2-3	Mar. 20 janvier 12:00	Jeudi 22 janvier
Février	4-5-6-7	Mar. 17 février 12:00	Jeudi 19 février
Mars	8-9-10-11-12	Mar. 24 mars 12:00	Jeudi 26 mars
Avril	13-14-15-16	Mar. 21 avril 12:00	Jeudi 23 avril
Mai	17-18-19-20	Mar. 19 mai 12:00	Jeudi 21 mai
Juin	21-22-23-24-25	Mar. 23 juin 12:00	Jeudi 25 juin
Juillet	26-27-28-29	Mar. 21 juillet 12:00	Jeudi 23 juillet
Août	30-31-32-33	Mar. 18 août 12:00	Jeudi 20 août
Septembre	34-35-36-37-38	Mar. 22 septembre 12:00	Jeu. 24 septembre
Octobre	39-40-41-42	Mar. 20 octobre 12:00	Jeu. 22 octobre
Novembre	43-44-45-46	Mar. 17 novembre 12:00	Jeu. 19 novembre
Décembre	47-48-49-50	Mar. 15 décembre 12:00	Jeu. 17 décembre
Décembre	51-52	Mar. 5 janvier 12:00	Jeu. 7 janvier 2027

Pour nos collaborateurs/trices qui souhaitent recevoir leur salaire toutes les semaines, il s'agit de nous transmettre vos rapports d'heures tous les mardis à 12:00.

Si les délais ne sont pas respectés, les rapports d'heures seront traités à la prochaine échéance.

Avec nos meilleures salutations,

worKing RH SA